2024-2025

Bulletin municipal



Plus d'infos sur :
www.mondevert.fr

MONDEVERT
Portes de Bretagne

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE
pages 3 à 13

Le mot du Maire
Le budget / Les subventions
Les réalisations 2024
Les actualités communales
Les informations communales
La bibliothèque
L'ALSH
Le SIRS

ÉTAT-CIVIL
page 14

Naissances
Mariage
Décès

ÉCOLE
page 15

École Sainte-Madeleine

ASSOCIATIONS
pages 16 à 25

OGEC RPI Bréal-sous-Vitré / Mondevert
A.P.E.L.
Le Club Au Bon Plaisir
Vitagym
UNC
Le Club de palets mondevertais
Hermine Erbrée / Bréal-sous-Vitré / Mondevert
Le Comité des Fêtes
Toutes Ensemble Pour Salomé
Espace Jeux Titounette
Le Relais Petite Enfance

LES BONNES CAUSES
page 26

Téléthon

INFOS LOCALES
pages 27 à 36

Classes 5
SDIS
Tribune Teddy Régnier
Tribune Christine Le Nabour
Numéros utiles
SMICTOM
Infos Vitré Communauté
Agenda communal 2025
Calendrier collecte SMICTOM

Secrétariat de Mairie

Heures d'ouverture au public : Lundi : 14h à 17h30/ Mardi, Jeudi : 10h à 12h
Vendredi : 14h à 17h / Mercredi : 10h à 12h (le 1er et le 3ème du mois)

Tél : 02.99.49.40.85 / Courriel : commune@mondevert.fr / Site : www.mondevert.fr



2025 arrive et nous espérons tous que d'un coup de baguette magique, tous les problèmes vont disparaître.

Malheureusement, tout n'est pas aussi facile. La situation internationale est compliquée, le dérèglement climatique s'accentue. Il suffit de voir les inondations pas très loin de chez nous. Le contexte politique est difficile et les finances de l'Etat tout autant. L'impact sur nos collectivités sera direct.

On ne peut se recroqueviller et attendre que l'orage passe, nous sommes tous responsables.

Les finances de la commune sont saines et nous avons avancé sur de nombreux dossiers.
Peut-être qu'il y aura moins d'aide, qu'il y aura moins de services, mais dans une petite commune, nous nous devons de nous serrer les coudes et arrêter d'attendre que la collectivité apporte toutes les solutions. L'avenir appartient à ceux qui entreprennent.

Quand bien même il n'y a pas de gros problème, nous sommes constamment enquiquinés par des petites incivilités : enfants sur le toit de la bibliothèque, bouteilles et canettes vides sur le terrain de foot, excréments d'animaux, enfants insolents à la garderie et au centre de loisirs… il appartient à chacun que la vie en communauté soit plus simple. Si nous devons arriver à des amendes et sanctions, nous le ferons.

Dans un peu plus d'un an, je laisserai les clefs de la mairie après 25 ans de mandats dont 12 ans en tant que maire.

Être maire est le plus beau des mandats, même s'il est très exigeant, parce que les habitants sont exigeants. Nous ne sommes pas là ni pour la carte de visite, ni pour l'indemnité ni pour faire plaisir. Les responsabilités sont trop énormes. Il n'y a ni bon ni mauvais profil, seul l'intérêt collectif est la règle. Mais être maire ne s'improvise pas. On ne peut se présenter à ce suffrage uniquement parce qu'on le souhaite.

J'ai eu la chance de pouvoir travailler avec de très bonnes équipes. Merci à eux pour leur confiance.
Nous avons la chance d'avoir à Mondevert du personnel administratif et technique très performant.

Merci à Rachel, Mireille, Alain, Christophe, Clélie, Laura et Virginie.

N'hésitez pas à vous engager, la municipalité a besoin de vous, vous n'aurez ni remerciements, ni félicitations, mais Mondevert, comme toutes les communes à besoin de vous pour vivre ou survivre. Et bien sûr merci à tous ceux qui font vivre la commune, les associations, les clubs, et un petit clin d'œil cette année au Club des Copines qui se regroupe tous les 15 jours autour du jeu.

Je me tiens à votre disposition pour échanger.

Christian Stéphan
Maire de Mondevert

Invitation à la cérémonie des vœux

Le Maire, Christian STÉPHAN et les élus du Conseil Municipal sont heureux de vous inviter à la cérémonie des vœux le :

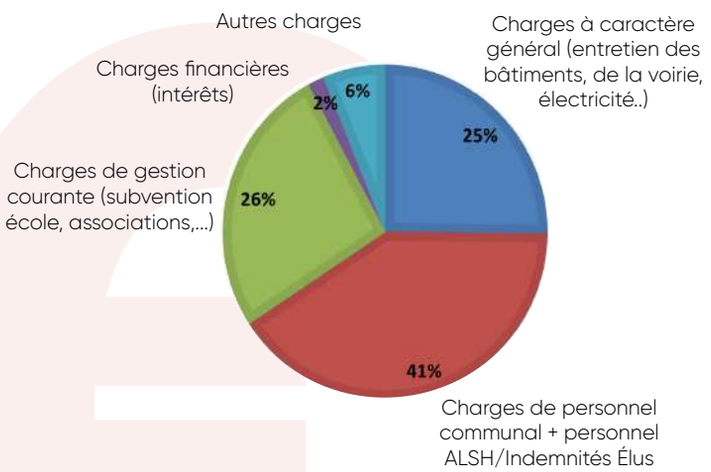
Vendredi 10 janvier 2025 à 20h
à la salle du Temps Libre

À l'issue de cette cérémonie,
nous partagerons le verre de l'amitié et la galette des rois.

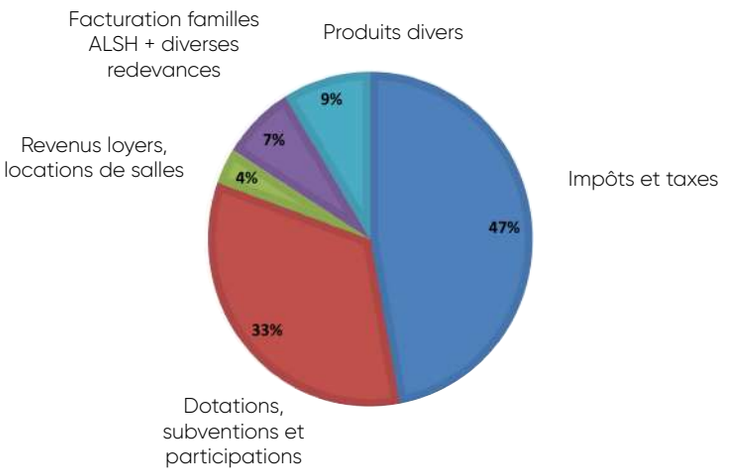
LE BUDGET - LES SUBVENTIONS

Le Compte Administratif 2023 du budget principal fait apparaître les résultats suivants :

Dépenses de fonctionnement : 550 137€



Recettes de fonctionnement : 713 772€



Section d'investissement

- Travaux bibliothèque..... 320 832 €
- Réfection voirie Rue du Clos du Bois & rue des Acacias & rue des Tilleuls..... 36 496 €
- Installation d'une citerne enterrée + autre citerne.....70 147 €
- Matériel et outillage technique.....5 873€

Subventions attribuées aux associations pour l'année 2024

U.S. Erbrée Mondevert	1 080,00 €
U.S. Erbrée Mondevert - ménage vestiaires	330,00 €
Entente Foot (part. trans. Regroup)	165,25 €
G.V Erbrée - Mondevert	200,00 €
Club «Au Bon Plaisir»	540,00 €
Asso. Anciens Combattant (UNC)	100,00 €
Paroisse St Benoît Haute Vilaine	487,00 €
Club de Palets Mondevertais	200,00 €
A.D.M.R Argentré (service pers. âgés)	120,00 €
Espace jeux Titounette	150,00€
Comité des Fêtes	250,00 €
OGEC Subvention exceptionnelle participation frais de repas	2 000,00€
TOTAL	**5 622,25 €**

LES RÉALISATIONS 2024

ADHÉSION À DES GROUPEMENTS DE COMMANDES

Afin de réaliser des économies, la commune a renouvelé son adhésion de 2025 à 2028 aux groupements de commandes pour la réalisation des travaux de voirie de Point à Temps Automatique (PATA), pour le curage des fossés et pour l'arasement des accotements sous forme d'un marché accord-cadre.

De même, l'adhésion au groupement de commandes pour la réalisation des travaux d'entretien de l'éclairage public a été renouvelée de 2025 à 2029.

FORMATION MANIPULATION DES EXTINCTEURS

Le 4 juin 2024, les agents communaux et les représentants des associations utilisant régulièrement les salles communales ont été formés aux exercices sur feux réels avec sensibilisation à l'évacuation et à la manipulation des extincteurs.



SDIS35 - CONVENTION PÉRISCOLAIRE

Une convention a été établie entre le SDIS35, l'OGEC de Mondevert et la Commune pour permettre la prise en charge financière par la Commune des frais liés à la cantine, à la garderie périscolaire et à l'ALSH pour les enfants dont le parent est sapeur-pompier volontaire et qui se trouve dans l'impossibilité de récupérer son ou ses enfants du fait d'une intervention.

TRAVAUX RUE DU CLOS DU BOIS (2ÈME PARTIE) ET RUE BEAUSÉJOUR

Dans la continuité des travaux de réfection de voirie réalisés allée des Tilleuls, allée des Acacias et rue du Clos du Bois (1ère partie) en 2023, l'entreprise Pigeon est intervenue pour procéder à la réfection de la voirie Rue du Clos du Bois et rue Beauséjour.

CENTRE D'ACTION SOCIALE

Comme tous les ans, pour les fêtes de fin d'année, des colis sont distribués :
• aux personnes de plus de 75 ans : 43 personnes (valeur colis 40 €)
• aux agents municipaux : 7 personnes (valeur colis 25 €)
• aux bénévoles de la bibliothèque, animateurs ALSH, membres du Conseil Municipal (1 boîte de chocolat par entité)



Colis femme



Colis homme

ACQUISITION TERRAIN FUTUR LOTISSEMENT «LES ECOLIERS»

Considérant le positionnement idéal des parcelles cadastrées B1339, B1342, B1345, B1347 et B1344 se situant dans le centre-bourg dans le but d'y créer le futur lotissement, la commune a acquis cette partie de terrain d'une surface de 01ha 17a 04ca pour le prix de 46 816 €.

CONVENTION FOURRIÈRE ANIMALE

L'Arche de Nos Compagnons, fourrière animale, située à Saint-Germain-du-Pinel, avec qui nous avions signé une convention de ramassage et de capture de chiens et de chats cesse son activité au 31.12.2024. À compter du 01.01.2025, une nouvelle convention a été conclue entre la SPA et la Commune.

INAUGURATION BIBLIOTHÈQUE

Après plus d'un an de travaux, les mondevertais ont découvert leur nouvelle Bibliothèque qui a remplacé l'ancien atelier technique. Son inauguration s'est tenue le **25 mai** en présence des élus locaux et municipaux, des représentants de l'Etat, du Département, de Vitré Communauté, auprès desquels la Commune a reçu des subventions pour financer les travaux.

Après les discours officiels, des animations concoctées par Clélie, notre bibliothécaire ont ponctué cette journée où tous les habitants étaient conviés. Les enfants ont pu s'amuser dans la structure gonflable et les bénévoles du Comité des Fêtes ont assuré le service du cocktail.



NETTOYAGE DU PLAN D'EAU

En septembre, l'entreprise NATURALIS est intervenue pour procéder au nettoyage du plan d'eau rempli de végétaux subaquatiques. Les habitués des promenades autour de ce plan d'eau et les pêcheurs sont amplement satisfaits de travail réalisé.

Amis pêcheurs, il serait intéressant de créer une association de pêche. La commune peut vous aider dans les démarches administratives. N'hésitez pas à vous rapprocher de la Mairie : commune@mondevert.fr



CHANTIER À CARACTÈRE ÉDUCATIF

En 2024, 15 jeunes ont participé au chantier à caractère éducatif pendant les vacances scolaires pour un total de 50 missions de 3h. Ils ont réalisé divers travaux de nettoyage du cimetière, des massifs, ramassage de la taille, nettoyage des mains courantes du terrain de foot et des abris foot, nettoyage des tables et des chaises de la salle des fêtes, entretien des parterres, missions diverses à la Bibliothèque… Ils ont été encadrés par les agents communaux sur une durée de 3h par mission indemnisée 15 €.

Conditions pour s'inscrire à l'opération au chantier à caractère éducatif *: avoir entre 15 et 17 ans, renseignements en Mairie*

LES ACTUALITÉS COMMUNALES

Recensement de la population du jeudi 16 janvier au samedi 15 février 2025

Cette année, la commune réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution et ses besoins. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du jeudi 16 janvier jusqu'au samedi 15 février 2025. Un échantillon de la population sera également concerné par l'Enquête Famille.

Les agents recenseurs, **Rachel Puech & Mireille Jagline**, agents communaux, se répartiront les foyers et seront munies d'une carte officielle.

Comment ça se passe ?
Une lettre du Maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, l'agent recenseur vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. **Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.**

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.
Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Pourquoi êtes-vous recensés ?
Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

2. Définir le **nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.

3. **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune : commune@mondevert.fr / 02 99 49 40 85
Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Mariage - Vous souhaitez vous marier ? Vous devez remplir certaines conditions et déposer un dossier en mairie

Les documents à fournir avec le dossier pour se marier sont :
Pour les futurs mariés :
o Pièce d'identité en cours de validité des futurs mariés (carte d'identité, passeport, permis de conduire par exemple).
o Justificatif de domicile ou de résidence d'au moins 1 mois (facture d'eau, téléphone fixe, électricité ou gaz, avis d'imposition, justificatif de taxe d'habitation par exemple).
o Acte de naissance (extrait avec indication de la filiation) de moins de 3 mois à la date du dépôt du dossier

Pour chaque témoin :
o Les noms, prénoms, date et lieu de naissance, profession et domicile
o Photocopie de la pièce d'identité

Reconnaissance d'un enfant (couple non marié) Vous n'êtes pas mariés et vous voulez reconnaître votre enfant ?

Sa filiation n'est pas automatique.
Si vous êtes le père, une reconnaissance est obligatoire. Il est préférable de la faire avant la naissance.
Si vous êtes la mère, il suffit que votre nom figure sur l'acte de naissance, mais une reconnaissance avant la naissance est possible.

La reconnaissance peut se faire dans n'importe quelle mairie en présentant les documents suivants :
o Justificatif d'identité
o Justificatif de domicile de moins de 3 mois

L'acte de reconnaissance mentionne les éléments suivants :
o Nom et prénom(s), date et lieu de naissance, profession, domicile du père
o Nom et prénom(s), date et lieu de naissance, profession, domicile de la mère

Pacte civil de solidarité (Pacs) - Vous voulez conclure un pacte civil de solidarité (Pacs) ? C'est possible. Ce contrat vous permet d'organiser votre vie commune. Vous devez remplir certaines conditions et rédiger une convention. Votre Pacs peut être enregistré en mairie, dans une ambassade ou un consulat, ou chez un notaire.

Les documents à fournir pour constituer votre dossier :
o Déclaration conjointe d'un Pacs (formulaire cerfa n°15725)
o Convention de Pacs (convention personnalisée ou formulaire complété cerfa n°15726)
o Acte de naissance de moins de 3 mois
o Pièce d'identité en cours de validité

A l'issue du Pacs, une attestation de Pacs vous sera remise. Attention : en cas de perte de votre Pacs, **vous ne pourrez pas obtenir de copie de votre convention.**

Carte identité, passeport - Vous souhaitez établir ou renouveler votre carte d'identité ou passeport ?

Pour faire sa demande de carte d'identité ou de passeport, il faut se rendre dans une mairie équipée d'une station d'enregistrement.
Lien pour retrouver les mairies habilitées en Ille-et-Vilaine :
https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Demarches/Carte-Nationale-d-identite-CNI

Pour info, les documents à fournir dépendent de votre situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement...
Les délais de fabrication dépendent aussi du lieu et de la période.



Maison France Services

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour vos démarches administratives du quotidien (CPAM, CAF, CARSAT, pôle emploi, MSA, pré-demande Carte Nationale d'Identité, demande de certificat d'immatriculation, de permis de conduire...).

Un espace France Services a ouvert à Étrelles.
L'agent vous accueille tous les jours de la semaine à la Mairie au 2 rue Julien Caillel.

Horaires d'ouverture :
Lundi 14h-19h,
mardi et mercredi 9h-12h15 et 14h-17h,
jeudi et vendredi 9h-12h15.

Contact :
02.30.25.02.56
franceservices@etrelles.bzh

Le recensement à 16 ans (Qui ? Quand ? Où ? Comment ?)



Le recensement est obligatoire pour :
• Les Français et Françaises dès 16 ans et avant la date anniversaire des 25 ans
• Les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans

L'intéressé (ou son représentant légal) s'adresse à la mairie de son domicile.
Il doit obligatoirement présenter :
• Sa carte d'identité ou tout document **justifiant de la nationalité française**.
• Le livret de famille sur lequel il apparaît.

Informations :
• La participation à la JDC (Journée défense et citoyenneté) est **obligatoire**.
• Tout changement de domicile, de résidence ou de situation doit être signalé au CSNJ jusqu'à 25 ans
• Les données recueillies lors du recensement permettent l'inscription automatique sur les listes électorales du domicile déclaré.

La JDC est une étape du parcours de citoyenneté à ne pas manquer !
Ce parcours est obligatoire pour passer :
• Vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...) ;
• Vos concours (fonction publique, grandes écoles....).



Retrouvez ces démarches administratives sur le site officiel :

www.service-public.fr

LES INFORMATIONS COMMUNALES



Défibrillateur dans la commune

La commune de Mondevert est équipée d'un défibrillateur situé à la garderie municipale, en face le terrain de foot, rue de la Forêt.

Un défibrillateur est un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie, dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire.

<u>Ce qu'il faut savoir</u>
Un défibrillateur se compose des éléments suivants :
• Une sacoche de transport
• Une paire de ciseaux pour la découpe des vêtements qui sera nécessaire à la pose des électrodes
• Un rasoir jetable pour retirer les poils sur les personnes à forte pilosité et ainsi obtenir une meilleure adhérence des deux électrodes à la peau
• Une serviette jetable pour retirer les poils rasés ou essuyer la victime si son torse est humide
• Des électrodes adultes. Ces électrodes autocollantes sont placées sur la poitrine de la victime et servent à analyser le rythme cardiaque et, si nécessaire, délivrer un choc.
• Le défibrillateur prêt à l'emploi contient une batterie lithium déjà en place.

<u>Son utilisation</u>
Le défibrillateur équipé sur la commune est entièrement automatique, les réglages de l'appareil sont verrouillés. Le défibrillateur analyse l'activité cardiaque de la victime. L'appareil seul délivrera un choc que si nécessaire, ce qui évite à l'opérateur toute prise de décision.

Après avoir allumé le défibrillateur, les électrodes collées sur la victime devront être connectées au boîtier. Ce boîtier est équipé d'un haut-parleur et d'un écran à cristaux liquides, guidant l'utilisateur à l'aide de consignes vocales et visuelles. Ne jamais éteindre le défibrillateur qui a été posé sur une victime, avant l'arrivée des secours. Cet appareil ne doit pas être utilisé sur une victime de moins d'un an.



BIBLIOTHÈQUE

Retour sur les animations

Au programme de l'été : jeux géants, bib-sacs, puzzle participatif, bébés lecteurs.

Le retour du Mois du Multimédia en Octobre avec : une soirée jeux de société et jeux vidéos, une après-midi création de BD sur tablette, une mini-quête en géocaching.
Les mercredis créatifs depuis la rentrée de septembre : une animation créative en libre-service un mercredi par mois pendant le temps d'ouverture.



Parentalité

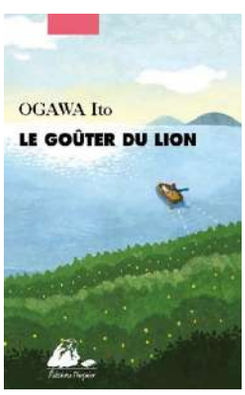
Un nouveau secteur autour de la parentalité vous est proposé grâce à un appel à dons sur projet de la Médiathèque Départementale (https://mediatheque.ille-et-vilaine.fr/).

Des livres pour les tout-petits et des documents ressources pour les adultes référents (parents, grands-parents, assistantes maternelles, ...) sont à disposition. Des projets sont en développement (bébés lecteurs, ateliers, ...) en partenariat avec les bibliothèques de Bréal, Domagné, Le Pertre et Torcé.



Prix du Monde Vert

La remise du prix du Monde Vert 2024 a eu lieu le vendredi 28 Juin. La lauréate est Ito Ogawa pour «Le goûter du lion» aux éditions Picquier. Pour rappel, le prix est décerné à l'issue des votes des habitants et habitantes du Pays de Vitré. 14 bibliothèques du réseau Arléane ont participé cette année en proposant la sélection et la possibilité de voter. Près de 70 lecteurs et lectrices ont voté pour leur lecture préférée.



Et toujours :

- Du jeu sur place en famille ou entre amis (jeux empruntables dans la limite de 2 par carte)
- Des tablettes à disposition
- Des accueils de classe
- Des séances « bébés lecteurs » le mercredi ou le samedi
- Vos idées, vos envies !

La bibliothèque ne pouvant pas fonctionner sans le soutien de ses bénévoles, nous les remercions très chaleureusement : Anne-Marie, Céline, Fabienne, Françoise, Isabelle, Margaux, Marguerite, Martine et Méline. Et si vous souhaitez rejoindre l'équipe, vous êtes les bienvenus !

Informations pratiques

La bibliothèque est ouverte les mardis de 16h à 19h, les mercredis de 15h à 18h et les samedis de 10h à 12h.

L'inscription et le prêt sont gratuits. La carte Arléane est individuelle et nominative et permet l'accès aux 35 bibliothèques du réseau.

Petit rappel : les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents.

Pour toutes les informations de la bibliothèque et du réseau : https://arleane.vitrecommunaute.bzh/
La Bibliothèque est également présente du Facebook et Instagram

ALSH BRÉAL-SOUS-VITRÉ ET MONDEVERT



L'accueil de loisirs de Breal-sous-Vitré et de Mondevert accueille les enfants de 3 à 11 ans. Nous répondons au besoin des familles des deux communes. Nous accueillons en moyenne 40 enfants les mercredis et les vacances scolaires.

Notre équipe pédagogique qualifiée met tout en œuvre et donne les moyens à chaque enfant de s'épanouir, se construire et se sentir en sécurité tout en s'amusant tout au long de la journée.

C'est pour cela que chaque année, de multiples activités sont créées. Entre détente, découverte, sorties et expérience de la vie, des moments forts leur sont proposés dans le respect de chacun, à leur rythme, leur envie et leur différence.

Nous laissons à chaque enfant le choix de faire l'animation ou bien de jouer...

Entre découverte et voyage dans le temps, Jeu Olympiade, découverte du château de Fougères, l'Arche Desnoé, ou bien la décoration d'une salle pour halloween... toutes ces activités apportent à chacun un esprit de coopération de participation.

PETIT RAPPEL DE NOS HEURES D'OUVERTURE

7h30-9h00 : Garderie
9h-17h : Accueil de loisirs
17h-18h30 : Garderie



Je remercie les parents de nous faire confiance. Je les remercie également d'avoir participé à la récupération des matériaux recyclables pour les activités manuelles et éducatives des enfants. Je remercie les agents communaux pour leur aide très précieuse, les élus municipaux de chaque commune ainsi que leurs Maires.

Virginie Lallauret, Directrice ALSH Bréal sous Vitré / Mondevert
Téléphone : 07.56.18.18.70 ou 02.99.49.40.85

Le recrutement d'un(e) Direct(eur)(rice) pour le 1er janvier 2025 est en cours. À l'heure où nous clôturons ce bulletin, nous n'avons pas de candidatures. Les parents dont les enfants sont inscrits à l'ALSH seront tenus informés des nouvelles dispositions au plus vite.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE REGROUPEMENT SCOLAIRE (SIRS)

Cette année, nous avons dû faire face à des difficultés financières suite à une grosse panne mécanique sur le minibus.

Cette expérience nous rappelle que le service de transport ne fonctionne actuellement qu'avec les subventions de Vitré Communauté, et que nous sommes un cas presque isolé sur le territoire. Le matériel acquis en 2009 devient vieillissant, nous ferons notre possible pour maintenir ce service, mais je tiens à vous rappeler que dans le contexte économique actuel, rien n'est acquis.

En plus des trajets quotidiens du matin et du soir, le minibus est utilisé pour les activités sportives de l'école. Ce transport permet également de diminuer le coût de certaines sorties et activités scolaires.
Pour rappel, il faut que votre enfant ait 3 ans révolu, et qu'un formulaire d'inscription soit complété et transmis à l'école afin de pouvoir utiliser le minibus.

Si vous avez du temps libre et que vous souhaitez accompagner les enfants sur les trajets entre Bréal-sous-Vitré et Mondevert, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de Béatrice. Le bénévolat est toujours appréciable et dépanne certaines familles, pour qui les permanences ne sont pas toujours faciles à honorer.

Vous passerez un moment convivial !
Élodie Rondeau, présidente du SIRS joignable au 06 74 42 30 88



Évènements dont nous avons eu connaissance et arrêtés au 15/11/2024

ILS SONT NÉS* ...

Dénys JOUGLARD	27 Juin 2024
Augustin ROSSARD	02 Août 2024
Anaël BLANDEAU	27 Septembre 2024
Célia BOISRAMÉ	09 Octobre 2024

ILS SE SONT MARIÉS* ...

Romain HARDOUIN et Alexandra DEGREMONT 06 Juillet 2024

LES HABITANTS DE LA COMMUNE QUI NOUS ONT QUITTÉS...

Gaston COURTIN	10 Mars 2024
Yves GRENIER	1er Avril 2024
Daniel FOUVILLE	13 Août 2024

Nous avons également enregistré 6 PACS et 1 baptême civil cette année.

* *Accord de diffusion*

Pour respecter le RGPD (Règlement général sur la protection des données) la mairie est tenue de récolter le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour publier les mariages et les naissances sur le bulletin municipal.

RPI ÉCOLE SAINTE-ANNE DE BRÉAL/VITRÉ ET ÉCOLE SAINTE-MADELEINE DE MONDEVERT

Un minibus géré par Vitré Communauté permet de faire la navette entre les deux écoles des communes pour le ramassage scolaire.



EFFECTIFS RENTRÉE SCOLAIRE 2024/2025 : 120 ÉLÈVES SUR LE RPI REPRÉSENTANT 83 FAMILLES

64 enfants sont scolarisés à Bréal-sous-Vitré répartis en 3 classes :
TPS/PS/MS : Enseignante Élise Garnier aidée de Corinne Croyal le matin, et Eliane Lhuissier l'après-midi : **22 élèves**
MS/GS : Enseignante Elise Marquet aidée de Thérèse Lesage le matin : **20 élèves**
CP : Enseignantes Sylvie Daniel et Constance Maréchal (le mardi) aidées de Marie Malécot le matin : **22 élèves**

56 enfants sont scolarisés à Mondevert répartis en 3 classes :
CE1/CE2 : Enseignante Fabienne Jagline : **19 élèves**
CE2/CM1 : Enseignantes Anne-Sophie Roi et Lucie Paillard (le jeudi) : **19 élèves**
CM1/CM2 : Enseignantes Florence Trohel et Jessica Maine (le jeudi) : **18 élèves**

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES

- Créneaux piscine du CP au CM2
- Initiation baseball-anglais CM
- Initiation judo CE1 au CM1
- Rencontre sportive UGSEL en fin d'année avec les écoles du secteur
- Sensibilisation à l'écologie : protégeons la nature - obtention du label éco-école niveau argent en 2024
- Classe découverte d'une semaine une fois dans la scolarité en CE2-CM1-CM2 (classe de montagne)
- Sorties pédagogiques suivant les projets des classes : spectacle au centre culturel, cinéma, visite culturelle en lien avec les projets, espace des Sciences à Rennes, médiathèque, visite musée, ateliers arts plastiques, ... grâce à notre petit car intercommunal
- Journée de la fraternité dans le RPI : ateliers sur le thème du fil rouge de l'année
- Sortie scolaire de fin d'année

FIL ROUGE DES PROJETS PÉDAGOGIQUES DE L'ANNÉE SCOLAIRE

2015-2016 : La bienveillance
2016-2017 : L'Afrique
2017-2018 : Protégeons notre planète
2018-2019 : Voyage autour du Monde
2019-2021 : Au fil du temps
2021-2022 : Des artistes en herbe
2022-2023 : Un art de vivre
2023-2024 : En route vers les JO 2024
2024-2025 : La nature dans tous ses états



A VOS AGENDAS !

- Soirée de l'APEL le samedi 29 Mars 2025
- Carnaval à Mondevert le vendredi 28 Mars 2025
- Journée fraternité sur le thème de la nature le vendredi 2 Mai 2025
- Fête des écoles à Bréal/Vitré le dimanche 22 Juin 2025

Mme Florence Trohel assure la direction des deux écoles du RPI. Le jeudi est son jour de décharge pour la direction (le matin à Bréal/Vitré et l'après-midi à Mondevert).
Prenez contact, dès à présent, pour une inscription après chaque vacances scolaires au 02.99.49.41.19

OGEC RPI BRÉAL - MONDEVERT

Rétrospective sur les travaux réalisés sur l'année scolaire 2023-2024

Ils ont été en majorité concentrés sur l'école de Bréal-sous-Vitré du fait du vieillissement de celle-ci.
Les bénévoles de l'OGEC ont réalisé des travaux nécessaires au bien-être et à la sécurité des enfants et du personnel éducatif :
• Changement d'une partie des fenêtres de la classe de MS/GS à Bréal-sous-Vitré
• La remise en état de la kitchenette pour les maîtresses à l'école de Bréal-sous-Vitré
• La sécurisation du mur de l'école de Bréal-sous-Vitré, ainsi que celui se trouvant sous le préau.
• Abaissement des plafonds et changement des luminaires dans 2 classes à l'école de Mondevert

Le changement des fenêtres a été réalisé par une entreprise.
Les autres travaux ont été intégralement réalisés par les bénévoles.







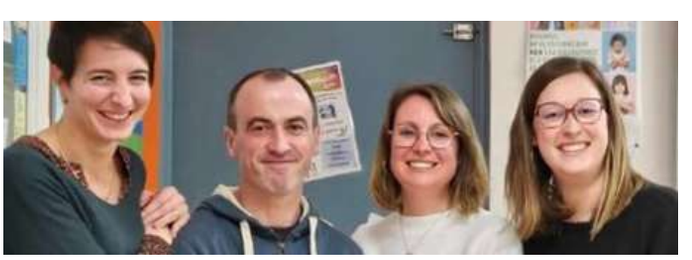



Année scolaire 2024-2025

Tout en gardant cet esprit d'écologie et d'économie d'énergie, il est prévu de finaliser le changement de fenêtres dans la classe de MS/GS à Bréal-sous-Vitré.
D'autres projets sont à l'étude au sein des deux écoles.

L'association

OGEC : *Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique.*
Notre association a pour vocation le bien-être des enfants, des enseignants et ATSEM.
L'OGEC est un organisme indispensable au bon fonctionnement et la pérennité des écoles du RPI.
L'OGEC a aussi d'autres missions pour les écoles :
• La gestion administrative/comptable
• La gestion du personnel
• La gestion de la cantine
• La gestion du patrimoine



Actuellement le bureau de l'OGEC est constitué de 4 personnes :

• Marie CHAUDET - Présidente
• Bernard BATTEUX - Vice-Président
• Elodie DELMAS - Trésorière
• Amélie AUBERT - Secrétaire

Si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter via l'adresse mail : ogecbrealmondevert@gmail.com ou sur nos réseaux sociaux :

Instagram

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE

L'APEL c'est quoi ?
L'APEL regroupe cette année 17 parents qui se réunissent régulièrement, au cours de l'année scolaire, pour préparer diverses manifestations. Tout parent d'un enfant scolarisé à l'école peut être membre APEL.

L'APEL contribue à payer :
- Des abonnements livres pour quelques classes ;
- Un spectacle de Noël pour tous les enfants ;
- Des équipements et/ou matériels pédagogiques
- Une partie du coût des séances de piscine.
- Des sorties scolaires ainsi que le voyage scolaire qui a lieu tous les 3 ans (CE2 au CM2).



Composition de l'équipe : 17 membres
- Présidente : Amandine CRUBLET
- Trésorière : Emmanuelle JOURDAN
- Secrétaire : Sandra CHAUDET
- Vice-présidente : Noémie HOUGET
- Vice-trésorière : Marina PICQUET
- Vice-secrétaire : Virginie BOULIERE

- Membres : Fanny PANETIER, Élodie CHAPRON, Aurélie DUPONT, Élodie MOUETAUX, Élodie CINIER, Magalie SOUL, Cassandra GOUPIL, Jean-Marie HOREL, Sandrine ALIX, Sandrine HAY, Julie HAMON.

DATES À RETENIR

Soirée des écoles : Samedi 29 Mars
Kermesse : Dimanche 22 Juin



CLUB «AU BON PLAISIR» MONDEVERT

L'Année 2024 s'est déroulée dans une ambiance festive grâce notamment aux jeux de société qui plaisent beaucoup à de nombreux adhérents. Nos deux concours de belote (printemps/automne) ont été un réel succès. La bonne participation des clubs des communes voisines est aussi due au déplacement de nos adhérents lors de leur concours de belote.

Le Gai-Savoir (principe de questions de culture générale à la TV) connaît également un beau succès et nous essaierons d'en organiser un dans notre salle si c'est possible.

8 adhérents de Mondevert ont participé à un voyage ANCV à Montagnac dans l'Hérault et ont trouvé cela fort plaisant.

Le projet « Tarot » stagne un peu mais n'est pas abandonné sur le secteur Vitré-Est.
L'Art Floral connaît toujours le même succès avec une participation permanente de 15 adhérentes très assidues.

Les grillades et le pot-au-feu sont toujours très fréquentés et sont ouverts aussi aux non adhérents pour qu'ils puissent venir apprécier l'excellente ambiance au sein du Club.



La cotisation pour 2025 sera de : 18 €

Le bureau a été reconduit à l'AG du 21/12/23 et est constitué ainsi :

Président : Michel PARIS
Trésorière : Jacqueline BLOT
Secrétaire : Joseph BLOT
Membres du CA : Paulette ALIX, Bernard BLOT, Jean-Claude GOUSSET, Gustave PAILLARD, Marguerite PEU, Anne Marie STEPHAN.

Dates des principales manifestations en 2025 :

16/01/25	Galettes des Rois
26/02/25	Concours de belote à Mondevert
16/05/25	Repas de Secteur à La Grenouillère
11/06/25	Fête de l'Amitié Gémouv à Maure de Bretagne
18/06/25	Grillades du Club Au Bon Plaisir Mondevert
12/09/25	Galette/Saucisse à Bréal/Vitré (4 clubs voisins)
08/10/25	Concours de belote à Mondevert
19/11/25	Pot au Feu du Club Au Bon Plaisir Mondevert
17/12/25	AG du Club & Bûches de Noël

VITAGYM ERBRÉE - MONDEVERT



Comme chaque année, c'est un plaisir de se retrouver pour faire du sport avec des adhérents fidèles et avec l'arrivée de nouvelles personnes. Notre effectif se maintient à 54 personnes (17 mercredi – 29 mardi et 8 aux 2 cours).

Les cours se déroulent à la salle du Temps Libre à Mondevert
- le mardi à 10h45 avec Morgane
- le mercredi à 19h30 avec en alternance Jocelyne et Nathalie

Venez découvrir nos séances : renforcement musculaire, équilibre, mémoire, step, relaxation etc... Vous pouvez toujours nous rejoindre et assister à deux cours gratuitement.

Pour l'adhésion
72 € pour 1 cours / 92 € pour 2 cours
Certificat médical demandé

Pour tous renseignements
Martine ROZE 06 76 92 17 16

Dates à retenir
- 29 Janvier 2025 : Assemblée Générale suivie de la galette des rois
- 1er Février 2025 : soirée couscous

Les membres du bureau vous souhaitent une très bonne année 2025 !



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS ERBRÉE-MONDEVERT (UNC)

Notre association avec 64 adhérents participe à diverses cérémonies du souvenir.
En 2024 :
• Commémoration du 8 mai 1945 à Mondevert
• Cérémonie du 11 novembre à Erbrée

Le programme pour 2025 :
• Assemblée Générale, le 5 février à Mondevert
• Bal UNC, le 10 avril à Erbrée
• Commémoration du 8 mai à Mondevert
• Journée détente, le 25 juin à Erbrée
• Commémoration, le 11 novembre à Erbrée

Le Président et l'ensemble du conseil d'administration vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année !



PALETS MONDEVERTAIS



Cette année, la météo n'était pas au rendez-vous pour le concours adhérent. Par contre, le concours régional a connu une forte participation de joueurs.
Au programme en 2025 :
• Concours en salle : samedi 22 février
• Concours régional : samedi 30 août
• Concours adhérents : samedi 6 septembre

HERMINE ERBRÉE - BRÉAL-SOUS-VITRÉ - MONDEVERT

En juin 2024, l'USEM (Union Sportive Erbrée Mondevert) et L'Espérance de Bréal-sous-Vitré ont pris la décision de se réunir pour mutualiser les moyens tels que les coachs, éducateurs, terrains et divers matériels..., nous avons fusionné les 2 clubs en radiant les 2 autres clubs.

Au moment de cette fusion, une section féminine sénior a été ouverte avec 18 joueuses pour la 1ère année avec Stéphane LEMESLE pour les coacher.

Cette fusion a permis de garder un nombre important de licenciés qui dépasse les attentes du club avec plus de 200 licenciés.

Une école de foot est présente tous les mercredis de 10h à 11H30 et 14h à 15h30 accompagnée d'un éducateur fédéral et des encadrants de notre club, n'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés.

En collaboration avec la municipalité de Bréal-sous-Vitré, une convention vient d'être signée pour une mise à disposition d'un bus scolaire afin d'acheminer les enfants le mercredi matin sur les terrains de foot d'Erbrée.

Nous profitons de cet article pour vous rappeler la date de la soirée à thème du **samedi 8 mars 2025** avec des parts sur place et à emporter organisée par le club du football.

Sportivement, Le bureau de l'Hermine Erbrée Bréal Mondevert

COMITÉ DES FÊTES

Comme chaque année, le comité des fêtes œuvre pour animer la commune. Rétrospective des évènements de l'année :

24 Avril 2024 Chasse aux œufs
Cette année encore, les cloches étaient au rendez-vous et ont déposé aux alentours de l'étang et de la place de la Mairie, une multitude d'œufs colorés. 55 enfants avaient répondu présents. Le butin a été ensuite échangé contre un sachet de chocolats et une boisson bien méritée. Les inscriptions préalables ont été assurées par Michel Givry de l'épicerie «Pré de chez moi» et Chantal Picquot du Restaurant «l'Escale» que nous remercions.

Dimanche 25 Août 2024 Pique-nique
Pour la quatrième année, le rendez-vous a été pris. Chacun est venu avec son pique-nique pour déjeuner en famille ou entre amis. Des barbecues en libre-service ainsi qu'une buvette étaient à disposition.

Samedi 26 Octobre 2024 Soirée Halloween
Pour la troisième fois, 150 mondevertais avaient répondu présents à la soirée Halloween organisée par le comité des fêtes. Un repas maison préparé par l'équipe avec les produits frais, a été particulièrement apprécié des gourmands.
Tout au long de la soirée, le talentueux William Leroy a émerveillé petits et grands par ses tours de magie et son spectacle d'hypnose. La soirée s'est ensuite terminée sous le signe de la danse avec le DJ Paul Danca.





Les membres du comité des fêtes tiennent à remercier particulièrement Chantal du Restaurant «l'Escale» pour avoir assuré les inscriptions.

À vos agendas : rendez-vous 2025

Lundi 21 Avril : chasse aux œufs
Dimanche 31 août : Pique-nique
En cas de mauvais temps, les Mondevertais pourront déjeuner dans la salle des fêtes du Temps Libre
Samedi 25 octobre : soirée Halloween

D'autres animations sont susceptibles d'être organisées tout au long de l'année.
Restez attentifs aux communications dans vos commerces de Mondevert.

TOUTES ENSEMBLE POUR SALOMÉ

Le dimanche 24 septembre, a eu lieu la 2ème édition de notre marche solidaire au profit de la recherche contre la sclérose en plaques.



C'est avec le même enthousiasme que l'association " Toutes Ensemble Pour Salomé " a organisé cette matinée conviviale qui a rassemblé environ 340 participants. Petits et grands sont venus braver le froid et parcourir les chemins de la campagne mondevertaise en marchant (et pour certains en courant) afin d'apporter leur soutien à la recherche.

Les 4 parcours fléchés ont ravi les sportifs du dimanche comme les randonneurs les plus assidus. Cette belle journée n'aurait pas pu avoir lieu sans les nombreux bénévoles venus apporter leur aide à l'association afin que les parcours soient sécurisés et que les participants aient de quoi se régaler à l'arrivée : Moment de retrouvailles et d'échanges que chacun a beaucoup apprécié.



L'association, à travers les différentes actions menées l'an dernier, a pu reverser 25 000 € à la fondation ARSEP (désormais Fondation France Sclérose en Plaques) afin d'aider les chercheurs dans leurs projets.
Un énorme MERCI à tous pour cette magnifique journée qui sera certainement reconduite en 2025 où nous vous attendrons aussi nombreux.

Nous vous souhaitons une très belle année.

TITOUNETTE

L'espace jeux intercommunal associatif est à la disposition à la fois des assistantes maternelles, des parents, grands-parents des communes de Mondevert/Bréal/Erbrée/Balazé qui souhaitent y accompagner un enfant de moins de trois ans. La particularité d'un espace jeux est que l'enfant reste sous la surveillance et la responsabilité de l'adulte accompagnant.

L'espace jeux est plus particulièrement dédié à l'apprentissage de la motricité. Nous mettons à disposition divers tapis, tunnel, jeux d'éveil pour proposer des activités variées et ludiques. La présence rassurante de l'adulte amène les enfants à explorer des nouvelles activités. C'est aussi un lieu d'échanges et de rencontres pour les assistantes maternelles, les parents...





L'Espace Jeux TITOUNETTE offre des temps de parentalité aux familles, cette année deux matinées
1 atelier motricité : • Le samedi 20 avril 2024 à Mondevert 16 enfants y ont participé
& 1 atelier musical : • Le samedi 20 octobre 2024 à Bréal 10 enfants y ont participé.

Cette année TITOUNETTE a participé à la journée petite enfance organise par le RPE Arc en Ciel le mercredi 10 juillet en mettant en place l'Espace Sensoriel.

Tous les ans en fin d'année, l'Espace Jeux TITOUNETTE organise en collaboration avec le Relais Petite Enfance Arc En CIEL une journée parentalité, spectacle et goûter de Noël.

Le samedi 7 décembre 2024 à Erbrée c'était avec la compagnie Marmousse «Sulla des Neiges» (Gratuit ouvert à tous les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents, assistants maternels ou gardes d'enfants..., et sur inscription).

Pratique : ouverture tous les jeudis à Bréal Sous Vitré ou Mondevert (une année sur deux) de 9h45 à 11h30 et un mardi sur deux à Erbrée de 9h45 à 11h30 et deux jeudis par mois à Balazé de 9h45 à 11h15, hors vacances scolaires.

Espace jeux Titounette

Martine PAILLARD (Bréal) : 06 71 47 83 26
Julie VINOUZE (Mondevert) : 06 14 78 55 31
Angélina LEFORESTIER (Erbrée) : 06 63 52 30 49
Natacha DESJARDINS (Balazé) : 06 72 12 13 95

RELAIS PETITE ENFANCE Arc-en-ciel

Le Relais Petite enfance Arc-en-ciel (Châtillon-en-Vendelais, Balazé, Saint M'Hervé, Bréal-sous-Vitré, La Chapelle Erbrée, Montautour, Erbrée, Mondevert, Montreuil des Landes, Princé) pour un accueil chez un assistant maternel agréé, à destination des professionnels de la petite enfance, parents et enfants de moins de 3 ans.

Toute l'actualité sur www.facebook.com/Relais-Petite-Enfance-Arc-en-ciel-107717087694123

Petit rappel, qu'est-ce que le Relais Petite Enfance :
Le Relais est un lieu de ressource pour l'accueil des jeunes enfants et des professionnels de la petite enfance ;

R : Rencontre
E : Écoute
L : Lieu d'échange
A : Animation
I : Information
S : Sensibilisation à l'éveil du jeune enfant.

Lieu de soutien, de conseils au quotidien pour l'accueil et le développement du jeune enfant :
Pour les assistants maternels :
• Être mis en relation avec les familles
• Avoir des renseignements sur votre statut de salarié du particulier employeur (droits et devoirs)
• Être informés sur vos possibilités de formation professionnelle continue
• Perfectionner et développer vos connaissances et compétences
• Rencontrer et échanger avec d'autres professionnels
• Participer à des temps collectifs d'éveil et de socialisation avec les enfants de moins de 6 ans que vous avez en accueil
• Avoir la possibilité d'être accompagnés dans la relation avec votre employeur
  • Accompagnement au quotidien dans l'exercice de leur profession.
  • Professionnalisation par des formations continues, des soirées d'échanges de pratiques, des conférences

Pour les parents :
• Être informés sur les différents modes d'accueil de votre territoire, bénéficier d'un entretien individualisé pour cerner vos besoins d'accueil
• Disposer des coordonnées des différents professionnels susceptibles d'accueillir votre enfant
• Être informés sur les démarches à effectuer en tant que particulier employeur (contrat, convention collective...)
• Avoir la possibilité d'être accompagnés dans la relation avec l'assistant maternel ou la garde à domicile
  • Accompagnement lors des soirées conférences, et les actions petites enfances proposées tout le long de l'année (Spectacle, sorties durant les vacances scolaires...)

Pour les futurs professionnels :
Être informés sur les conditions d'accès aux métiers de la petite enfance (assistant maternel, garde d'enfants à domicile, éducateur de jeunes enfants, ATSEM, auxiliaire de puériculture, puéricultrice)

Pour les enfants :
• Fréquenter le relais à l'occasion de temps collectifs, de socialisation dans des locaux adaptés
• Participer à des ateliers d'éveil (activités manuelles, éveil musical et corporel…)
• Partager des temps festifs
• Bénéficier des ressources locales (médiathèque, ludothèque) et des actions passerelles (multi-accueil, accueils de loisirs, école maternelle…)

Contact et réservation
Claire-Sophie Chérel, animatrice du Relais Petite Enfance Arc-en –Ciel,
10 rue de l'Eglise, Châtillon-en-Vendelais
06.02.55.10.59
rpe@chatillon-en-vendelais.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Ateliers d'éveil les mardis, jeudis et vendredis matin, une semaine sur deux (Châtillon-en-Vendelais, Erbrée, Balazé, Saint M'Hervé, Bréal-sous-Vitré, La Chapelle Erbrée)

Permanences téléphoniques : lundi, mardi, mercredi, jeudi de 14h à 17h

Rendez-vous en présentiel :
les mardis, mercredis de 14h à 17h et jusqu'à 19 h
les jeudis de 14h à 19 h
Un samedi par mois de 9h à 12h

Au bureau à la Médiathèque de Châtillon-en-Vendelais
Dans la commune de votre choix ou un bureau sera réservé en mairie.
À votre domicile

Matinées portes ouvertes
Samedi 18 janvier de 10h à 12h : Maison de l'enfance Marie Louis à St-M'Hervé
Samedi 15 mars de 10h à 12h : Centre de loisirs de Bréal-sous-Vitré

TÉLÉTHON DE MONDEVERT ET BRÉAL-SOUS-VITRÉ



Vendredi 29 et Samedi 30 Novembre 2024
Bréal, Mondevert
Tous ensemble En route pour l'espoir

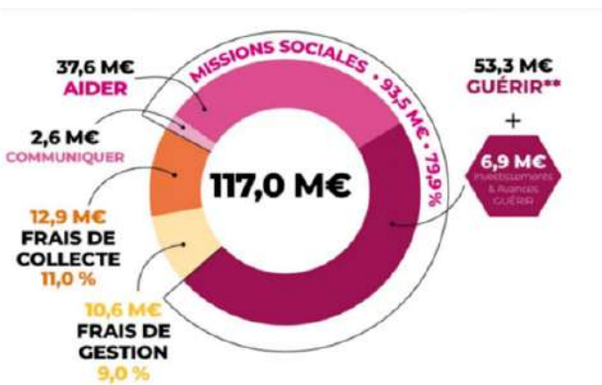
À l'heure où j'écris ces quelques lignes, l'édition 2024 n'a pas eu lieu, mais j'ai nul doute qu'au travers des différentes animations à Mondevert comme à Bréal-sous-Vitré, vous aurez répondu présent afin d'atteindre un nouveau rêve, celui des 8 000 euros collectés.

Les années passées, nous avons tous ensemble contribué à donner de l'espoir et le rêve d'un avenir meilleur pour tous les malades et leurs familles.

Je ne vais pas vous faire le bilan de cette nouvelle année mais juste vous dire à quoi sert l'argent.

L'AFM a trois missions principales qui sont Guérir, Aider et Communiquer. Ainsi, grâce aux dons, à l'investissement de bénévoles, l'AFM a permis de développer des innovations scientifiques, médicales et sociales qui ont abouti à la guérison de malades et de donner l'espoir à tant autres.

Ainsi en 2023, sur les 117 millions d'euros collectés 93,5 millions ont été utilisés pour les 3 missions essentielles de l'AFM. Ci-dessous, voici la répartition des dons sur les différentes actions de l'AFM :



Tant d'argent collecté, année après année, et utilisé au plus juste pour l'espoir, montre que nous avons raison d'avoir confiance et de poursuivre nos actions de générosité même les plus petites soient-elles. Alors avec un peu d'avance, MERCI pour votre partage, pour vos engagements !

Et pour conclure, l'équipe Téléthon vous souhaite à tous et toutes une Bonne Année 2025 !



CLASSES 5

Le 12 Avril 2025



Bulletin d'inscription

à retourner au plus tard le 22/02/25 (chèque, espèces ou CB)
Chez Philippe MARTINNE - 4 rue St Martin 35500 ERBRÉE - 06 30 23 16 82

Nom (d'épouse) _____ **Nom (de jeune fille)** _____
Adresse _____
_____
Téléphone _____
Année de naissance (entourez) 1915-1925-1935-1945-1955-1965-1975-1985-1995-2005-2015
Nombre de personnes : Adultes ___ x 37.50€ = ___
Enfants ___ x 12.50€ = ___
Total = ___

Chèque à l'ordre d'Erbrée Bumboche. Les coupons non accompagnés du règlement ne seront pas pris en compte. Les chèques seront débités après la fête. Il ne sera pas envoyé d'invitation personnelle.

SDIS

Les Sapeurs-Pompiers d'Erbrée vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs voeux pour 2025.



Vous recherchez un esprit de solidarité, un engagement fort, l'envie d'aider les autres, vous avez un peu de temps* à consacrer.
Venez partager notre passion. Nous avons besoin de vous !!!

Engagez-vous et devenez Sapeur-Pompier Volontaire

**Certains dispositifs permettent d'accroître la disponibilité, telles que les conventions avec les employeurs, les écoles...*

Pour toute question, vous pouvez nous contacter par mail :
stephane.auguin@sdis35.fr

SAPEURS POMPIERS
Ille & Vilaine

TRIBUNE - TEDDY RÉGNIER



Président de Vitré Communauté

Suite à l'élection en juin dernier d'Isabelle Le Callennec au Parlement européen, Teddy Régnier a été désigné par les 77 membres du conseil d'agglomération pour lui succéder à la tête de Vitré Communauté. Trois mois après son élection, le nouveau Président dévoile ses priorités et fixe un cap résolument tourné vers l'action.

Quel rôle doit, selon vous, jouer Vitré Communauté auprès des communes ?

Développement économique, équilibre social de l'habitat, mobilité, assainissement, équipements culturels et sportifs (piscines, conservatoire de musique et d'art dramatique, école d'arts plastiques, base de loisirs), service aux communes (informatique, instruction des permis de construire), mise en réseau de nos bibliothèques, développement et promotion touristiques… Le champ d'intervention de Vitré Communauté est vaste. Néanmoins, elle n'a pas vocation à remplacer les communes. Au contraire ! L'agglomération doit laisser aux communes leur pouvoir d'agir. C'est pourquoi, j'entends respecter le rôle des maires et des élus municipaux.

Vitré Communauté est soumise à plusieurs schémas globaux : la révision du Schéma de cohérence territoriale, les réflexions autour du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), l'animation du Plan local de l'habitat (PLH), le Contrat local de santé, le pacte local des mobilités, le Plan climat air énergie territorial (PCAET)… Même si je comprends la nécessité d'établir des plans pluriannuels, notamment vis-à-vis des services de l'État, nous finissons par tomber dans l'immobilisme. Notre monde change de plus en plus vite, nous devons revenir à une politique de l'action dont la vocation est de changer concrètement la vie de nos concitoyens.

Quels sont justement vos projets ?

Outre un soutien affirmé à nos communes, nous allons mener de front plusieurs projets essentiels pour notre territoire. En matière immobilier avec la reconstruction de la piscine d'Argentré-du-Plessis et la création d'un campus dédié à l'enseignement supérieur à Vitré.
En matière de transition environnementale avec le lancement d'une nouvelle délégation de service public sur l'ensemble des mobilités, la construction d'un nouveau four d'incinération des déchets, le déploiement de réseaux de chaleur à La Guerche-de-Bretagne et à Vitré, l'aménagement de nouvelles pistes cyclables et la mise en place de projets tournés vers la transition énergétique : parcs éoliens, boucles d'autoconsommation énergétique…

En matière de développement économique, nous allons poursuivre l'extension de nos zones d'activités, créer plusieurs villages d'artisans pour mailler le territoire et mener à bien l'accueil de nouvelles entreprises. L'emploi demeure notre priorité ! Bien entendu, pour réussir ce défi, nous devons soutenir la création de logements pour, d'une part, accueillir et, d'autre part, permettre à nos jeunes, notamment, de rester dans nos communes.

L'innovation a-t-elle sa place dans votre stratégie pour Vitré Communauté ?

Quatre axes guident ma vision pour le territoire : l'emploi et la formation, l'écologie pragmatique, la valorisation de l'agriculture locale, et l'efficacité administrative. Tout cela repose sur trois principes : la rigueur budgétaire, des objectifs clairs, ainsi qu'une culture de l'innovation et de la nouveauté. Vitré Communauté doit être un territoire innovant, capable de répondre rapidement aux besoins de ses habitants.

Teddy REGNIER
Président de Vitré Communauté

TRIBUNE - CHRISTINE LE NABOUR



Madame Monsieur,

Cette année aura été marquée par une magnifique parenthèse olympique, durant laquelle la France a accueilli et émerveillé le monde, avec des Jeux qualifiés de « Meilleurs de l'histoire » par nombre d'observateurs étrangers. Je vois en cette réussite l'opportunité d'une prise de conscience collective dans notre faculté à rêver et à faire grand, ensemble ! Je veux également saluer nos athlètes Olympiques et Paralympiques qui auront formidablement accompagné cette réussite, en finissant respectivement dans le top 5 et top 8 aux classements des médailles. Bravo à celles et à ceux qui, de l'organisation aux podiums, auront contribué à ce succès qui fait notre fierté et en particulier tous les volontaires et ceux qui ont assuré notre sécurité.

L'année 2024 aura également vu un contexte politique mouvementé. À la suite de la dissolution de l'Assemblée nationale par le président de la République, j'ai eu la très grande satisfaction d'être réélue comme députée de notre circonscription pour un 3ème mandat. Dans un hémicycle composé de trois blocs, sans qu'aucun d'entre eux ne soit majoritaire dans les faits, il nous faut composer et construire. Je pense depuis toujours que c'est la recherche de compromis qui nous rassemble et qui peut apporter des solutions concrètes, toujours dans le respect des principes républicains. Je serai exigeante sur le respect de nos valeurs. Je constate dans chacun de mes déplacements que les Français ont besoin d'apaisement et demandent de la concorde.

Parmi les victoires enregistrées en 2024 sur notre circonscription, je veux citer la reprise de l'EHPAD d'Availles-sur-Seiche menacé de fermeture, par l'association SIPIA (qui gère déjà l'EHPAD de Gennes-sur-Seiche) et la création de 2 nouvelles brigades de gendarmerie à Louvigné-de-Bais (fixe) dès 2025 et à Val-d'Izé (mobile) en 2027 sur le territoire d'intervention le plus grand du département.

Le contexte budgétaire délicat nous oblige à être réalistes et responsables vis à vis des générations futures. Nous étions parvenus à réduire le déficit à moins de 3% du PIB (Produit Intérieur Brut) avant la Covid : preuve que c'est possible. Je suis fière d'avoir été des majorités qui ont protégé particuliers et entreprises durant les crises. Il nous faut poursuivre les réformes structurelles, évaluer ce qui est mis en place et s'assurer de l'efficience de nos politiques publiques.

Je vous adresse tous mes vœux pour cette année 2025. Une année que je veux voir comme celle d'un retour à une certaine stabilité qui permettra au pays d'avancer. Vous pouvez compter sur ma détermination à poursuivre mon engagement, dans la recherche de cohésion et la construction de compromis. Pour vous et avec vous.

Christine LE NABOUR
Députée de la 5ème circonscription d'Ille-et-Vilaine

NUMÉROS UTILES

QUELQUES COORDONNÉES UTILES

GENDARMERIE : 02 99 75 02 30 ou le 17

SAMU : 15 / **POMPIERS** : 18 / **APPEL URGENCE** : 112

Maison médicale de Vitré : 02 99 75 55 66

PHARMACIE DE GARDE : 3237

HÔPITAL : 02 99 74 14 14 (Vitré)

CENTRE ANTI POISON : 02 99 59 22 22 (Rennes)

ÉCOLE (RPI Bréal/Mondevert) :
Bréal : 02 99 49 40 83 - Mondevert : 02 99 49 41 19

ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S : www.assistantsmaternels35.fr

ASSISTANTE SOCIALE (CDAS à Vitré) : 02 90 02 92 10

ADMR ARGENTRÉ : 02 23 55 06 17

PAROISSE : 02 99 49 42 65

INFO SOCIALE EN LIGNE (famille, justice, emploi, santé, logement...) : 0 800 95 35 45

CAU35 (Conseil en Architecture et Urbanisme) : cau35@ille-et-vilaine.fr (mail)

SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS :
02 99 74 54 48 (Vitré)

SAUR (EAU) : 02 78 51 80 00 - Service dépannage : 02 78 51 80 09

SUEZ (Assainissement collectif) : 0 977 408 408
n°urgence : 0977 401 116

SMICTOM

Le saviez-vous ?

Les changements de la collecte des déchets pour 2025

Ces dernières années, la collecte a connu des évolutions majeures dans son fonctionnement : collecte une semaine sur deux, déploiement des bornes de collecte, tri de tous les emballages... Ces changements d'habitude ont permis de réduire la quantité de déchets produite par chaque foyer, mais aussi de favoriser une collecte plus vertueuse.

À partir du 1er janvier 2025, un nouveau marché de collecte, remporté par Suez lors d'un appel d'offres, va permettre de maintenir cette dynamique positive. Les changements majeurs à retenir sont les suivants :

Le calendrier de collecte va changer pour toutes les communes du territoire. Autrement dit, chaque foyer **collecté en porte-à-porte** changera de jour de collecte ! Pour anticiper cette nouveauté, les calendriers seront disponibles dès la fin d'année 2024 sur le site du SMICTOM (www.smictom-sudest35.fr) et en Mairie.

• L'impact carbone de la collecte va diminuer, en majeure partie grâce au remplacement des véhicules, permettant de supprimer l'usage du diesel et de le remplacer par un biocarburant, mais aussi grâce à la refonte des circuits de collecte, optimisant chaque trajet.

• Le déploiement des bornes de collecte va être poursuivi dans les zones agglomérées.

Ces nouveautés ont pour objectif de proposer un service de collecte qui soit adapté à l'usage de l'habitant, tout en gardant une maîtrise des coûts qui soit acceptables.



Déchèterie : quel avenir pour les bennes «Enfouissement» ?
Lors de votre dernier passage en déchèterie, vous avez peut-être remarqué une nouvelle benne : la filière « Enfouissement ». Tous les déchets qui y sont déposés sont enfouis, faute de solutions de valorisation. La raison de ce changement ? L'Unité de Valorisation Énergétique (CVED situé à Vitré), qui accueillait jusque-là les bennes « Incinérables », arrive en fin de vie après plus de trente ans de service. En effet, l'outil n'étant plus en mesure d'accueillir ces déchets, il privilégie la valorisation des ordures ménagères du territoire.

Mais alors, quelle solution pour les déchets déposés dans cette benne ?
Ces déchets ne seront pas enfouis éternellement ! En effet, le CVED va être renouvelé d'ici 2028 pour accueillir un plus grand volume de déchets, permettant de supprimer l'enfouissement des déchets pour tout le territoire.

De plus, le SMICTOM travaille avec le syndicat de traitement S3T'ec pour déployer de nouvelles filières de valorisation dans les déchèteries du territoire. Par exemple, la filière « Plastiques rigides », mise en place en 2023 dans les Valoparcs du territoire, a permis de sortir de la benne Enfouissement plus de 59 tonnes de déchets recyclables ! De nouvelles solutions vont donc être proposées par le syndicat pour continuer à réduire le volume de cette benne, grâce à de nouvelles filières de valorisation.

Actualités

Le SMICTOM soutient les associations pour la réduction des déchets
Vous êtes une association ? Vous souhaitez réduire vos déchets ou vous sensibiliser au tri et à la réduction de vos déchets ?

Le SMICTOM Sud-Est 35 propose un coup de pouce financier aux associations du territoire qui souhaitent s'engager dans une démarche responsable. Toutes les actions visant à réduire les déchets dans votre association peuvent être subventionnées : achat de gobelets ou de gourdes réutilisables, location de vaisselle, animations et formations autour du compostage ou de la sensibilisation au tri...

Vous souhaitez déposer un dossier ?
Rendez-vous sur le site du SMICTOM, dans l'espace « associations ».

Scolaire : Visites du centre de tri des emballages
Pour cette nouvelle année scolaire, le SMICTOM déploie sa formule d'accompagnement en deux volets pour les élèves de CM1-CM2 du territoire.

- Quel est cet accompagnement ?

Un premier volet pédagogique de sensibilisation des élèves avec un kit pédagogique clé en main, et un second volet avec la possibilité de visiter un centre de tri.

- Comment fonctionne cet accompagnement ?

En amont de chaque visite du centre de tri de Paprec au Rheu, il sera nécessaire de sensibiliser les élèves de CM1-CM2 sur les questions de tri et de valorisation des déchets. Grâce à ce kit pédagogique qui s'intègre dans le programme scolaire des élèves de CM1-CM2, les classes peuvent organiser plusieurs séances au travers de jeux, exercices et activités. L'ensemble de ces éléments sont disponibles sur notre site via l'espace « Enseignants » : https://www.smictom-sudest35.fr/profil/mon-espace-enseignant-smictom/ .

Pour réserver un créneau de visite pour une classe dans un centre de tri, il est nécessaire de remplir un formulaire sur le site de S3T'ec : https://www.s3tec.bzh/les-outils-de-traitement/visiter-un-site/ .

Le SMICTOM propose un soutien pour le transport (sous conditions) destiné aux classes de CM1-CM2 souhaitant visiter le centre de tri. Il est possible de demander le dossier de subvention (via cette adresse : communication@smictom-sudest35.fr) une fois qu'un créneau de visite est fixé.



Publications

Rapport annuel 2023

Le rapport d'activités 2023 du SMICTOM est disponible sur le site du SMICTOM : https://www.smictom-sudest35.fr/documentation/

INFOS VITRÉ COMMUNAUTÉ

Infos utiles Vitré Communauté :
www.vitrecommunaute.org
Tél : 02.99.74.52.61

Transports

Vitré Communauté assure plusieurs services de transports pour les scolaires, pour les déplacements urbains et les transports à la demande : **Taxi.com.**

La Communauté d'agglomération propose également un service qui permet de desservir le parc d'activités d'Etrelles : **Etv.com**

Contact : 02.99.74.70.26 / www.vitrecommunaute.org/listes/transports-et-mobilite/

Taxi.com est un service de transport à la demande qui fonctionne sur réservation pour des personnes de + de 65 ans ou bénéficiaires de certaines allocations :

- le lundi de 9h à 18h30 (réservation le vendredi entre 9h et 12h)
- le mercredi de 9h à 18h30 (réservation le mardi entre 9h et 12h)
- le samedi de 9h à 13h (réservation le vendredi entre 9h et 12h)

Un tarif unique quel que soit la distance parcourue. Taxi.com fonctionne sur les 46 communes de Vitré Communauté. Tarif pour un aller simple : 4 € - Réservation au 02 99 74 32 18
Pour bénéficier du service, vous devez au préalable faire votre demande d'inscription auprès de Vitré Communauté (bulletin disponible dans la rubrique « Téléchargements » ou à votre mairie).

Logements

La Maison du Logement regroupe en un seul endroit différents professionnels de l'habitat.

Le service logement de Vitré communauté renseigne le public sur :

- Le logement locatif social et privé
- L'offre d'achat et les aides financières
- Les dispositifs financiers pour la rénovation et la réhabilitation énergétique d'un logement
- Les investissements dans l'immobilier
- Le logement pour les jeunes

Maison du Logement
47, rue Notre Dame
35500 VITRE

Tél : 02.99.74.02.87
Horaires d'ouverture au public :
lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (17h le vendredi).

Animations sportives

Stages Atout Vac, camps sportifs, stages de foot Basket Volley, évènementiels sportifs.

Tout au long de l'année, des éducateurs sportifs interviennent dans les clubs de foot, basket et volley, auprès des bénévoles des communes et organisent des stages de perfectionnement lors des vacances scolaires.

Pour les non-licenciés, d'autres formules d'animations sportives sont proposées pendant les vacances :
- Camps sportifs découverte (pendant l'été)
- Raid VTT du bocage (pendant l'été)
- Atout vac (pendant l'été et lors des vacances scolaires)

La base de loisirs de la Haute-Vilaine propose également des stages à certaines périodes.

Contact : 02.99.74.52.61
Mail : animationsportive@vitrecommunaute.org

CALENDRIER 2025 (sous réserve de modification)

JANVIER

Vendredi 10 Janvier	**Vœux du Maire**
Jeudi 16 Janvier	**Galette des rois** - Club Au Bon Plaisir
Jeudi 16 Janvier au 15 Février	**Recensement de la population**
Mercredi 29 Janvier	**AG + Galette des rois** - Vitagym

FÉVRIER

Samedi 1er Février	**Soirée couscous** - Vitagym à Mondevert
Mercredi 5 Février	**Assemblée Générale** des anciens combattants à Mondevert
Samedi 22 Février	**Concours de palets en salle** - Palets Mondevertais
Mercredi 26 Février	**Concours de belote** - Club Au Bon Plaisir

MARS

Dimanche 2 Mars	**Assemblée Générale** du Comité des Fêtes
Samedi 8 Mars	**Soirée foot**
Vendredi 28 Mars	**Carnaval de l'école** à Mondevert
Samedi 29 Mars	**Soirée de l'école** - APEL Bréal / Mondevert

AVRIL

Samedi 12 Avril	**Classes 5**
Lundi 21 Avril	**Chasse aux œufs** - Comité des fêtes

MAI

A confirmer	**Cérémonie du 8 Mai** à Mondevert

JUIN

Mercredi 18 Juin	**Grillades** - Club Au Bon Plaisir
Dimanche 22 Juin	**Fêtes des écoles** à Bréal-sous-Vitré

JUILLET

Samedi 5 Juillet	**Festival Désarticulé**

AOÛT

Samedi 30 Août	**Concours régional de palets** - Palets Mondevertais
Dimanche 31 Août	**Pique-nique** - Comité des fêtes

SEPTEMBRE

Samedi 6 Septembre	**Concours de Palets «adhérents»** - Palets Mondevertais

OCTOBRE

Mercredi 8 Octobre	**Concours de belote** - Club Au Bon Plaisir
Samedi 25 Octobre	**Soirée Halloween** - Comité des fêtes

NOVEMBRE

A confirmer	**Commémoration du 11 Novembre** à Erbrée
Mercredi 19 Novembre	**Pot-au-feu** - Club Au Bon Plaisir

DÉCEMBRE

Mercredi 17 Décembre	**Assemblée générale et Bûche de Noël** - Club Au Bon Plaisir



Malin ! la collecte s'adapte aux déchets en moins

2025

Vendredi semaine impaire – ma commune

Bréal sous Vitré, Erbrée, Mondevert, St Aubin des Landes

Les sacs jaunes doivent **uniquement** être utilisés pour **les emballages**.
Les bacs et sacs jaunes doivent être sortis **la veille au soir.**

CONSIGNES DE TRI

Tous les emballages se trient, déposez-les en sac jaune ou dans les bornes emballages.

+

En 2025, valorisez vos déchets alimentaires : trouvez votre solution de compostage auprès du SMICTOM !



Tous les déchets papiers et les contenants en verre se déposent dans les bornes de collecte.

Il existe 12 déchèteries sur votre territoire
Trouvez la plus proche de chez vous sur le site du SMICTOM.

CONTACT
www.smictom-sudest35.fr
02 99 74 44 47

smictom · CITEO

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL	
M 1		S 1		S 1		M 1	
J 2		D 2		D 2		M 2	14
V 3	01	L 3		L 3		J 3	
S 4		M 4		M 4	10	V 4	
D 5		M 5	06	M 5		S 5	
L 6 ● ●		J 6		J 6		D 6	
M 7		V 7		V 7		L 7	
M 8	02	S 8		S 8		M 8	
J 9		D 9		D 9		M 9	15
V 10		L 10		L 10		J 10	
S 11		M 11	07	M 11		V 11 ● ●	
D 12		M 12		M 12	11	S 12	
L 13		J 13		J 13		D 13	
M 14		V 14 ● ●		V 14 ● ●		L 14	
M 15	03	S 15		S 15		M 15	
J 16		D 16		D 16		M 16	16
V 17 ● ●		L 17		L 17		J 17	
S 18		M 18	08	M 18		V 18	
D 19		M 19		M 19	12	S 19	
L 20		J 20		J 20		D 20	
M 21		V 21		V 21		L 21	
M 22	04	S 22		S 22		M 22	
J 23		D 23		D 23		M 23	
V 24		L 24	09	L 24		J 24	
S 25		M 25		M 25	13	V 25	17
D 26		M 26		M 26		S 26 ● ●	
L 27		J 27		J 27		D 27	
M 28	05	V 28 ● ●		V 28 ● ●		L 28	
M 29				S 29		M 29	18
J 30				D 30		M 30	
V 31 ● ●				L 31			

● Bac gris ● Sacs jaunes

Suivez vos levées dans votre espace Écocito disponible sur le site du SMICTOM.

Report de collecte (jour férié)



Malin ! la collecte s'adapte aux déchets en moins

2025

MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
J 1		D 1		M 1		V 1 ● ●	31	L 1		M 1		S 1		L 1	
V 2		L 2		M 2	27	S 2		M 2		J 2	40	D 2		M 2	
S 3		M 3	23	J 3		D 3		M 3	36	V 3		L 3		M 3	49
D 4		M 4		V 4 ● ●		L 4		J 4		S 4		M 4	45	J 4	
L 5		J 5		S 5		M 5		V 5		D 5		M 5		V 5 ● ●	
M 6	19	V 6 ● ●		D 6		M 6		S 6		L 6		J 6		S 6	
M 7		S 7		L 7		J 7	32	D 7		M 7		V 7 ● ●		D 7	
J 8		D 8		M 8		V 8		L 8		M 8	41	S 8		L 8	
V 9		L 9		M 9	28	S 9		M 9		J 9		D 9		M 9	
S 10 ● ●		M 10	24	J 10		D 10		M 10	37	V 10 ● ●		L 10		M 10	50
D 11		M 11		V 11		L 11		J 11		S 11		M 11		J 11	
L 12		J 12		S 12		M 12		V 12 ● ●		D 12		M 12	46	V 12	
M 13	20	V 13		D 13		M 13	33	S 13		L 13		J 13		S 13	
M 14		S 14		L 14		J 14		D 14		M 14		V 14		D 14	
J 15		D 15		M 15		V 15		L 15		M 15	42	S 15		L 15	
V 16		L 16		M 16		S 16 ● ●		M 16	38	J 16		D 16		M 16	
S 17		M 17	25	J 17		D 17		M 17		V 17		L 17		M 17	51
D 18		M 18		V 18	29	L 18		J 18		S 18		M 18		J 18	
L 19		J 19		S 19 ● ●		M 19		V 19		D 19		M 19	47	V 19 ● ●	
M 20	21	V 20 ● ●		D 20		M 20	34	S 20		L 20		J 20		S 20	
M 21		S 21		L 21		J 21		D 21		M 21		V 21 ● ●		D 21	
J 22		D 22		M 22		V 22		L 22		M 22	43	S 22		L 22	
V 23 ● ●		L 23		M 23	30	S 23		M 23		J 23		D 23		M 23	52
S 24		M 24	26	J 24		D 24		M 24	39	V 24 ● ●		L 24		M 24	
D 25		M 25		V 25		L 25		J 25		S 25		M 25		J 25	
L 26	22	J 26		S 26		M 26		V 26 ● ●		D 26		M 26	48	V 26	
M 27		V 27		D 27		M 27	35	S 27		L 27		J 27		S 27	
M 28		S 28		L 28		J 28		D 28		M 28		V 28		D 28	
J 29		D 29		M 29		V 29 ● ●		L 29		M 29	44	S 29		L 29	
V 30		L 30		M 30		S 30		M 30		J 30		D 30		M 30	53
S 31				J 31		D 31				V 31				M 31	

smictom · CITEO

Mon jour de collecte – vendredi semaine impaire

● Bac gris ● Sacs jaunes

Report de collecte (jour férié)